

## Chapitre 3. Le cadre théorique

Ce chapitre présente le cadre théorique retenu pour la présente étude. La première section décrit ce cadre théorique qu'est la sociologie de l'expérience de Dubet (1994, 2007). La deuxième section souligne sa pertinence à l'égard de l'objet d'étude et la manière dont il sera pris en considération pour saisir l'expérience d'accompagnement dans les OBNL des personnes âgées en situation de maltraitance. La dernière section de ce chapitre expose les principaux concepts ayant guidé cette étude.

### 3.1. La sociologie de l'expérience de Dubet

S'agissant d'une étude qui s'intéresse à mieux comprendre une expérience, en l'occurrence celle des personnes âgées accompagnées par des OBNL pour une situation de maltraitance, le cadre théorique de la sociologie de l'expérience de François Dubet, tiré de ses ouvrages *Sociologie de l'expérience* (1994) et *L'expérience sociologique* (2007), est apparu tout désigné pour répondre aux objectifs du présent mémoire. La sociologie de l'expérience a pour prémisse que les actions des individus ne sont pas totalement déterminées par les contextes sociaux dans lesquels ils évoluent, ni entièrement orientées par des choix individuels (Dubet, 1994).

La sociologie de l'expérience de Dubet (1994 ; 2007) se situe au sein du courant phénoménologique et s'appuie notamment sur la sociologie compréhensive de Weber qui stipule que « l'objet primaire d'une sociologie compréhensive est l'action de l'individu, qui s'avère "sociale" dans la mesure où elle se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son développement » (Fleury, 2009, p. 23). Dans ces travaux, Dubet (1994, 2007) revisite la sociologie classique pour résoudre les enjeux conflictuels des théories sociologiques qui s'articulent soit sous le pôle du déterminisme de la société où les individus sont considérés comme des êtres soumis aux conditions sociales, soit sous le pôle de la liberté totale de l'acteur. En revanche, le sociologue propose une conceptualisation théorique de l'expérience qui conçoit que les individus sont autonomes dans la construction de leur histoire de vie en considérant toutefois l'influence des conditions sociales au sein desquelles ils évoluent (Côté, 2013). Dans les mots de Dubet (1994), l'expérience sociale « désigne les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leur pratique au sein de cette hétérogénéité » (p.15).

La notion d'expérience de Dubet met en évidence trois traits essentiels. Le premier fait référence à « l'hétérogénéité des principes culturels et sociaux qui organisent les conduites » (Dubet, 1994, p. 16). L'acteur adopte simultanément plusieurs points de vue. Les positions sociales, les rôles et la culture ne définissent pas complètement les éléments stables de l'action ou son identité sociale, car l'acteur vise à

construire une unité expérientielle à partir d'une pluralité d'éléments de sa vie sociale et d'orientations qu'il porte en lui (Dubet, 1994). Selon Tardif (1996), cette thèse constitue le « pivot de l'argumentation de l'auteur » (p.208). Le deuxième trait essentiel de l'expérience relève de « *la distance subjective que les individus entretiennent avec le système* » (Dubet, 1994, p.17). L'acteur n'est jamais pleinement dans son action, ses intérêts ou sa culture. Son autonomie se définit d'une part par la distance critique que celui-ci maintient à l'égard du système et, d'autre part, par la réflexivité qu'il exerce. Cette subjectivation fait de lui « l'auteur de son expérience » (Dubet, 1994, p.17) quand bien même que cette expérience reposerait sur des éléments qui ne lui appartiennent pas. Le troisième trait renvoie au fait que « *la construction de l'expérience collective replace la notion d'aliénation au cœur de l'analyse sociologique* » (Dubet, 1994, p.18). En effet, Dubet (1994) souligne que l'acteur éprouve des sentiments de souffrance, de tension et d'aliénation lorsqu'il ne parvient pas à maîtriser et unifier les diverses logiques d'actions qui le guident.

Dubet (1994 ; 2007) soutient également que l'expérience sociale possède deux significations conceptuelles qu'il importe de lier : une activité émotionnelle et une activité cognitive. La première réfère à une manière d'éprouver et d'être envahie par un état émotionnel tandis que pour la seconde, l'expérience évoque la construction du réel, sa vérification et son expérimentation : « l'expérience sociale n'est pas une "éponge", une manière d'incorporer le monde à travers des émotions et des sensations, mais une façon de construire le monde. C'est une activité qui structure le caractère fluide de la "vie" » (Dubet, 1994, p.93). Les deux significations du concept d'expérience permettent de mettre l'emphase tant sur les émotions, les sentiments et les actions des acteurs que sur les « systèmes de relations et de représentations qui les "fabriquent" » (Dubet, 2007, p.44). Comme résumé par Côté (2013), l'analyse de l'expérience des individus cherche et permet de comprendre le sens que ces derniers donnent à leur réalité afin d'articuler le rapport entre les dimensions sociostructurelles et subjectives.

### 3.1.1. L'expérience et les logiques d'action

Pour rendre compte de l'expérience sociale, Dubet (1994) propose une typologie de l'action qui s'inspire directement de l'œuvre de Touraine<sup>8</sup>. Elle résulte de l'articulation plus ou moins consciente de l'acteur de trois principales dimensions nommées « logiques d'action » qui orientent les conduites ; soit *l'intégration*, la *stratégie* et la *subjectivation*. Selon Dubet (1994), chaque acteur adopte nécessairement ces trois registres qui l'orienteront et lui permettront de concevoir ses relations avec les autres. Ces logiques d'action sont autonomes et ne se hiérarchisent pas. C'est d'ailleurs pour cette raison que Dubet préfère parler d'*expérience* plutôt que d'*action* puisque l'*expérience* permet de mieux souligner l'autonomie de chacune des logiques d'action. Ainsi, leur sélection par l'acteur est aléatoire selon les divers contextes qui se présentent. C'est par

---

<sup>8</sup> Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Paris : Éditions du Seuil.

l'analyse de ces trois logiques d'action qu'il devient possible de comprendre et d'expliquer les réalités individuelles et la manière dont les acteurs donnent un sens à ces réalités :

La sociologie de l'expérience sociale vise à définir l'expérience comme une combinaison de logiques d'action, logiques qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'action différentes, et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité. (Dubet, 1994, p.105)

Pour comprendre l'expérience sociale, il importe de saisir cette combinaison de logiques d'action chez l'acteur. Les trois prochaines sections définissent les articulations de l'expérience sociale.

#### *3.1.1.1. L'intégration*

La logique d'action de l'*intégration* considère que l'acteur se définit par ses appartenances et son identification. Cette logique se fonde sur le processus de socialisation de l'acteur dans lequel ce dernier intériorise les modèles culturels, les rôles, les normes et les identités qui lui sont transmis. Ceux-ci deviennent profondément ancrés et viendront structurer son rapport au monde : « dans une grande mesure, je suis défini par ce que la société a programmé en moi, mon identité reste, pour une part, celle que les autres m'attribuent et que j'ai fini par faire mienne » (Dubet, 2007, p.98). Le système précède donc l'acteur dans cette logique d'action. À titre d'exemple, Dubet (1994 ; 2007) mentionne que l'individu ne choisit ni sa langue maternelle ou son sexe, ni ses croyances ou la classe sociale dans laquelle il est né : ce sont des éléments qui lui sont donnés à sa naissance et qu'il porte en lui. En somme, au sein de la logique d'action de l'*intégration*, l'acteur est soumis à une identité assignée et donnée de l'extérieur.

#### *3.1.1.2. La stratégie*

La logique d'action de la *stratégie* conçoit la société comme un système de compétition, un marché (Dubet, 1994). Elle fait référence aux actions rationnelles mises en œuvre par l'acteur pour optimiser ses ressources. Chacune de ces actions vise donc des objectifs. Ces actions rationnelles sont déterminées en concordance avec les moyens dont dispose l'acteur et les conditions sociales avec lesquelles il doit composer. Cette logique est ainsi formée par la jonction entre les contraintes sociales et les intentions de l'acteur. Ce qui était tantôt considéré comme des valeurs communes sous la logique d'action de l'*intégration* deviendront, sous l'angle de la logique de la *stratégie*, des ressources capables de convaincre et de défendre des intérêts (Dubet, 2007). D'après Dubet (1994 ; 2007), les interactions elles-mêmes ont une dimension stratégique. En effet, au sein des relations sociales définies en termes de système d'échange, de concurrence et de rivalité, les acteurs cherchent à tirer avantage des situations en satisfaisant leurs propres intérêts. Cette logique d'action est tout aussi déterminée que celle de l'*intégration*, car, bien que l'acteur agisse d'une façon rationnelle, il le fait dans des conditions déterminées et qu'il n'a généralement pas choisies (Dubet, 2007).

### 3.1.1.3. La subjectivation

La logique d'action de la *subjectivation* considère la société comme un « système de production et de domination » (Dubet, 1994, p. 111). Cette subjectivation se réalise par les tensions produites entre les deux autres logiques d'action, soit celles de l'*intégration* et de la *stratégie* : « Les "moi" de l'intégration et les "moi" de la stratégie supposent qu'un "je" soit capable de maintenir l'unité de la personne en ne s'identifiant jamais pleinement à ces divers "moi" » (Dubet, 2007, p.102). Contrairement aux deux autres logiques dans lesquels les actions sont influencées par des déterminismes externes, la *subjectivation* renvoie plutôt à une réflexivité de l'acteur, une distance critique envers lui-même et le monde nécessaire à son autonomie (Dubet, 2007). Ainsi, en n'étant ni complètement identifié à ses rôles sociaux et son identité sociale issue de la logique de l'*intégration*, ni à ses intérêts et ses objectifs de la logique de la *stratégie*, l'acteur adopte plutôt une perspective critique autonome lui permettant de susciter le « désir d'être le sujet de sa vie » (Dubet, 2007, p.103). Ceci dit, il advient que l'acteur ne soit pas en mesure de trouver sa place dans le monde social lorsqu'il est contraint d'agir selon des modèles auxquels il ne parvient pas à s'identifier en tant que « je ». Dans un tel cas, cela entraîne un sentiment d'impuissance que Dubet (1994) nomme l'aliénation et qu'il définit comme « une privation de sens, comme une dépossession de l'autonomie » (p.131). En somme, la subjectivation est un processus qui se construit progressivement par la subjectivité de l'acteur et la conscience qu'il développe de lui-même et du monde (Côté, 2013).

La Figure 1 illustre l'articulation des trois logiques d'action qui composent l'expérience sociale.

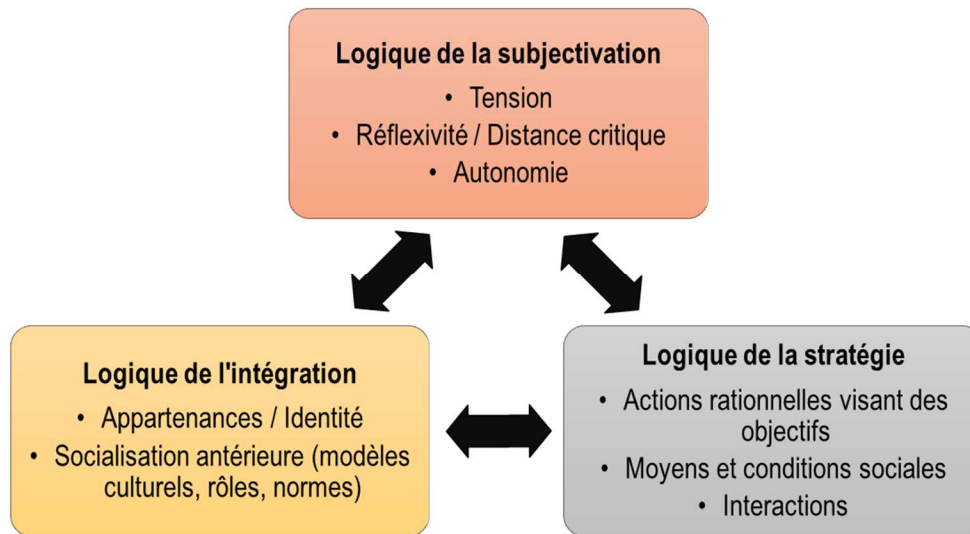


Figure 1. Synthèse de l'expérience sociale et des trois logiques d'action qui la compose (Dubet, 1994 ; 2007).

### 3.1.2. La pertinence de la sociologie de l'expérience à l'égard de l'objet d'étude

Appliqué à l'objet d'étude, le cadre théorique de la sociologie de l'expérience de Dubet (1994 ; 2007) permettra d'atteindre l'objectif général de la présente recherche qui consiste à saisir l'expérience d'accompagnement des personnes âgées maltraitées au sein des OBNL.

Bien que la sociologie de l'expérience se soit principalement développée dans les domaines de l'éducation et de la délinquance, Tardif (1996) indique qu'elle a une portée générale pour comprendre une pluralité de situations sociales. En effet, certaines recherches en service social ont eu recours à ce cadre théorique pour rendre compte de divers types d'expérience, comme l'expérience des travailleurs sociaux en milieu hospitalier auprès de patients en fin de vie (Archambault, 2013), des jeunes en situation de rue (Côté, 2013), des hommes amérindiens ayant vécu des incidents de violence conjugale (Ellington, 2015) et des jeunes autochtones pris en charge par la protection de la jeunesse (Gagnon Dion, 2014). Toutefois, la sociologie de l'expérience de Dubet (1994, 2007) ne semble pas avoir été à ce jour employée pour comprendre l'expérience d'accompagnement des personnes âgées maltraitées. Or, cette perspective théorique s'avère pertinente pour comprendre cette expérience puisqu'elle met en lumière que les sujets sont des acteurs qui détiennent un pouvoir d'action sur leur situation de vie (Côté, 2013). Transposé à l'objet de recherche, le recours à la sociologie de l'expérience permet d'éviter que les personnes âgées maltraitées ne soient réduites au rôle de victimes soumises aux pressions exercées sur elles. Elle permet de concevoir plutôt qu'elles sont en mesure de défendre leurs intérêts et de construire des images positives de leur monde social (Dubet, 2007).

En tenant compte des deux significations conceptuelles de l'expérience sociale de Dubet (activité émotionnelle et activité cognitive) (1994 ; 2007), notre analyse de l'expérience d'accompagnement prendra en considération l'état émotionnel, les attitudes et les actions des personnes âgées maltraitées à l'égard de leur contexte personnel et celui de l'OBNL dans lequel se situe l'accompagnement. Cette expérience d'accompagnement sera analysée selon les logiques d'action de *l'intégration*, de la *stratégie* et de *subjectivation*. Plus spécifiquement, la logique d'*intégration* fait référence aux appartenances de la personne âgée en situation de maltraitance ; ses valeurs, sa langue, ses croyances, etc. Comme elle tentera de maintenir son identité au sein d'un OBNL lui offrant un accompagnement, ses appartenances auront des répercussions sur ses actions et donc, sur le processus d'accompagnement. Cette logique d'intégration permettra ainsi d'identifier les facteurs facilitants et contraignants la demande d'aide ainsi que les attentes et les besoins des personnes âgées maltraitées. Dans la logique de la *stratégie*, l'OBNL dédié à la lutte contre la maltraitance constitue pour la personne âgée maltraitée un marché dans lequel elle veut optimiser ses ressources. Il peut s'agir de stratégies mises en place par cette dernière pour contrer la maltraitance subie. Elle permettra donc de relever les interactions entre la personne âgée et les personnes accompagnatrices de l'OBNL ainsi que l'état émotionnel et les attitudes vécues par la personne âgée. La logique de la *subjectivation* est celle qui concerne

l'autonomie de la personne âgée, la réalisation de soi. Elle permettra d'examiner le sens donné par les personnes âgées maltraitées, avec le recul, à leur expérience d'accompagnement. L'appréciation des personnes âgées quant à l'accompagnement reçu ainsi que ses répercussions pourront donc être soulevées. En somme, c'est à partir de chaque expérience recueillie et par l'articulation des trois logiques d'action qui la composent qu'il sera possible de saisir l'expérience d'accompagnement au sein des OBNL des personnes âgées en situation de maltraitance.

### 3.1.3. Le schéma synthèse

Le schéma synthèse présenté à la Figure 2 permet d'illustrer à l'aide du cadre théorique retenu, comment l'expérience d'accompagnement au sein des OBNL des personnes âgées maltraitées sera appréhendée. Les principales caractéristiques des logiques d'action qui composent cette expérience sont également mises en lumière.

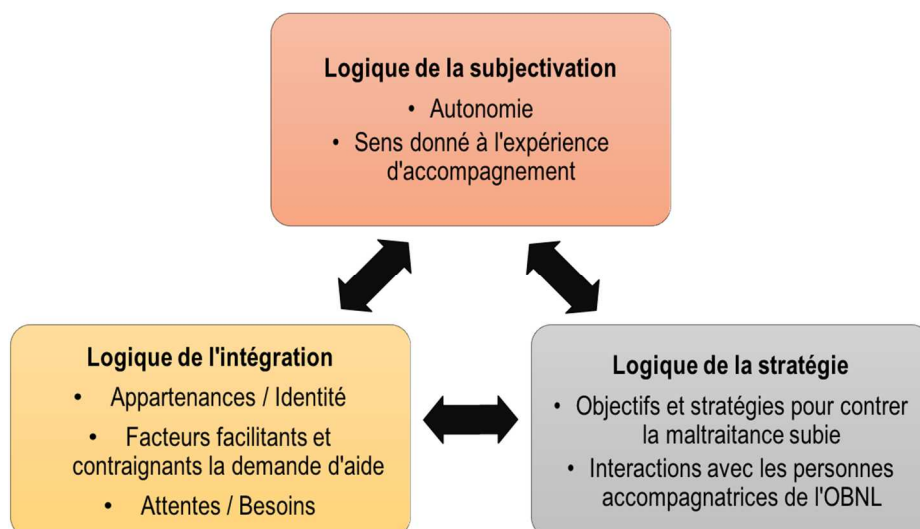


Figure 2. Synthèse de l'expérience d'accompagnement au sein des OBNL des personnes âgées maltraitées selon le cadre théorique retenu

## 3.2. La définition des concepts

Des concepts en lien avec la question de recherche sont tenus d'être définis afin de clarifier l'objet d'étude. Ainsi, les principaux concepts à l'étude sont la *maltraitance envers les personnes âgées*, l'*expérience* et l'*accompagnement*.

### 3.2.1. La maltraitance envers les personnes âgées

Comme mentionné dans le premier chapitre de ce mémoire, la maltraitance envers les personnes âgées se définit comme suit :

Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée<sup>9</sup>. (Ministère de la Famille et Secrétariat aux aînés, 2017)

### 3.2.2. L'expérience

Le concept d'expérience est polysémique. En concordance avec le cadre théorique choisit, nous retiendrons ici la définition de Dubet (1994) pour qui l'expérience renvoie à des « conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité » (p.25). Comme vu précédemment, l'auteur considère que l'expérience se caractérise par la dynamique engendrée par l'articulation de trois logiques d'action ; celles de *l'intégration*, de la *stratégie* et de la *subjectivation*.

### 3.2.3. L'accompagnement

Le concept d'accompagnement a progressivement été établi par les professionnels et les bénévoles des secteurs du service social, de l'éducation, de la santé et du monde entrepreneurial. Depuis une dizaine d'années, il connaît une diversité de ces modes allant du coaching au tutorat, et du mentorat au conseil (Boutinet, Robin, Pineau et Denoyel, 2007).

Mauss (2007) situe l'accompagnement dans un échange de don et de contre-don ; dans une relation de réciprocité et d'obligation. L'accompagnement perdure dans le temps et se transforme en une relation. Comme l'accompagné et l'accompagnant instaurent une relation de don contre-don, l'individu est considéré comme un acteur de la relation.

Pour Pronovost (2012), accompagner veut dire

être avec l'autre, participer à son expérience, partager son vécu, alors que celui-ci est souffrance. [...] La principale responsabilité inhérente à l'accompagnement est celle de la relation. Lorsque nous accompagnons l'autre, nous avons à être avec lui, à être en relation dans et par ce que nous y vivons ensemble. (p.2)

Cette définition, tout comme celle de Mauss (2007), met l'accent sur la relation et, par conséquent l'engagement mutuel des personnes impliquées dans cette relation (Lavoie, 2000).

Plus spécifiquement relié à notre objet d'étude, le *Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées* (Gouvernement du Québec, 2016) définit le concept d'accompagnement comme suit :

---

<sup>9</sup> La définition d'une personne aînée suscite des débats et dépend de son contexte. Selon l'OMS (2002), il est complexe de préciser où commence spécifiquement la « vieillesse », ce qui rend aussi problématiques les comparaisons entre les études et les pays. Somme toute, on considère généralement dans les pays occidentaux comme le nôtre que le début de la vieillesse correspond à l'âge de la retraite, soit vers 60 ou 65 ans.

« Action qui consiste à se rendre avec la personne victime à la ressource appropriée ou à faire des démarches avec elle. Dans les situations de maltraitance, l'accompagnement est souvent à privilégier considérant les résistances chez la personne victime » (p. 592). Sachant que l'accompagnement englobe davantage d'aspects d'après la revue de la littérature présentée plus haut, nous retiendrons cette dernière définition ainsi que celle de Mauss (2007) et de Pronovost (2012).



## Chapitre 4. La méthodologie

Ce chapitre présente la méthodologie utilisée pour répondre aux objectifs de la présente recherche. Dans un premier temps, une brève description de l'étude de Beaulieu, Éthier et leurs collègues (2015-2018) dans laquelle ce mémoire s'insère sera présentée. Dans un deuxième temps, le paradigme épistémologique, le type de recherche, l'approche privilégiée, la population à l'étude et l'échantillonnage, les méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi que les considérations éthiques seront précisés. Enfin, les limites méthodologiques de cette recherche seront formulées.

### 4.1. L'action bénévole dans la lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les personnes âgées

D'emblée, ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'une recherche financée par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) menée par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées qui porte sur l'action bénévole dans la lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les personnes âgées (ABAM-MF). Plus précisément, elle vise cinq objectifs : 1) Cerner la spécificité de l'action des OBNL en matière de lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les personnes âgées ; 2) Cerner la spécificité de l'action bénévole en matière de lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les personnes âgées ; 3) Saisir l'expérience de la personne âgée accompagnée par un bénévole ou par un intervenant d'un OBNL ; 4) Explorer les enjeux juridiques liés à l'accompagnement des personnes âgées maltraitées sur le plan matériel et financier ; 5) Dégager les pratiques émergentes des OBNL, plus particulièrement de l'action bénévole en matière de lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les personnes âgées (Beaulieu, Éthier et al., 2015-2018).

Le projet de recherche ABAM-MF repose sur une étude de cas multiples (Yin, 2014) qui est l'une des cinq approches qualitatives selon Creswell et Poth (2018). Il a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) — Lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke en septembre 2015 et le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CÉRUL) en novembre 2015 (Beaulieu, Éthier et al., 2015-2018).

La collecte de données a été réalisée entre novembre 2015 et juin 2016 auprès de cinq OBNL canadiens qui œuvrent dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. Ils ont été recrutés à l'aide d'un inventaire des OBNL dédiés à la lutte contre la maltraitance à l'égard des personnes âgées d'un projet antérieur de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées ainsi que des suggestions des coordonnateurs régionaux spécialisés en matière de lutte contre la maltraitance. Les OBNL ont été retenus en raison de leur expérience en termes d'action bénévole et du nombre de bénévoles actifs

dans la lutte contre la maltraitance. La collecte de données comprend le recueil de la documentation organisationnelle des OBNL ; des questionnaires sociodémographiques auprès des membres des conseils d'administration, des bénévoles, des coordonnateurs et des intervenants ; des entrevues de groupe auprès des membres de conseils d'administration ; et des entrevues individuelles semi-dirigées auprès des bénévoles, des intervenants, des coordonnateurs et des personnes âgées. L'échantillon final est constitué de 64 participants, soit 23 membres d'un conseil d'administration, six coordonnateurs, quatre intervenants, 20 bénévoles et 11 personnes âgées ayant été accompagnées par un OBNL pour une situation de maltraitance. Le Tableau 4 illustre la répartition des participants selon les cinq cas (Beaulieu, Éthier et al., 2015-2018).

Tableau 4

*Répartition des participants de l'étude ABAM-MF selon les cinq cas*

Types de participants	Nombre de participants par cas				
	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5
Membres d'un conseil d'administration	3	5	7	4	4
Coordonnateurs	1	2	1	1	1
Intervenants	2	2	0	0	0
Bénévoles	5	5	5	4	1
Personnes âgées	3	3	3	2	0

En somme, ce mémoire vise à répondre au troisième objectif de la recherche de Beaulieu, Éthier et leurs collaboratrices (2015-2018) ; soit celui de saisir l'expérience de la personne âgée accompagnée par un bénévole ou par un intervenant d'un OBNL.

## **4.2. Le paradigme épistémologique**

La présente recherche s'inscrit dans le paradigme épistémologique du constructivisme qui stipule que la connaissance n'est pas un reflet de la réalité telle qu'elle est puisqu'elle est construite par les sujets qui lui attribuent un sens au moyen de leurs expériences (Le Moigne, 2012). Sous cette perspective, il s'avère impossible de valider la connaissance d'un sujet par le biais d'une autre source de connaissance : « la connaissance implique un sujet connaissant et n'a pas de sens ou de valeur en dehors de lui. [...] La connaissance qu'il peut construire du réel est celle de sa propre expérience du réel » (Le Moigne, 2012, p. 68). Par conséquent, la recherche qui adopte une posture constructiviste s'appuie sur la compréhension des perceptions ou des constructions des sujets qui sont impliquées dans le phénomène humain étudié par le recueil de données subjectives (Morris, 2006). Cette position épistémologique est pertinente pour cette étude puisqu'elle permettra de comprendre l'expérience subjective propre à chaque participant. En effet, en

considérant leur expérience personnelle, l'approche constructiviste permettra de saisir la réalité des personnes âgées ayant été accompagnées par des OBNL pour une situation de maltraitance selon le sens qu'elles donnent à leur histoire personnelle.

### **4.3. Le type de recherche**

Cette étude est de nature exploratoire. Ce type de recherche est pertinent lorsque la problématique est reconnue, mais que sa compréhension est restreinte. Il est donc employé pour amorcer le processus de construction de connaissances d'un problème ou d'une question spécifique (Yegidis et Weinbach, 2006). Comme il a été démontré précédemment dans la recension des écrits, l'expérience d'accompagnement des personnes âgées maltraitées est peu documentée ; encore moins lorsqu'elle se vit au sein des OBNL. Par conséquent, le caractère exploratoire de cette recherche permettra de renforcer les bases des connaissances qui suivront sur ce sujet (Yegidis et Weinbach, 2006).

### **4.4. L'approche privilégiée**

Une approche qualitative s'avère pertinente pour atteindre l'objectif de cette recherche. Yegidis et Weinbach (2006) définissent la recherche qualitative comme celle qui a pour but de comprendre les expériences humaines selon la perspective de ceux qui les vivent. Elle repose sur une logique inductive plutôt que déductive. En général, de nombreuses données sont collectées, triées, puis interprétées.

L'approche qualitative a pour avantage d'être souple, ce qui permet une possibilité d'ajustement tout au long du processus de recherche. Elle a aussi la capacité de s'intéresser à des objets complexes, d'englober différentes techniques de collecte de données et de décrire en profondeur les aspects de l'expérience vécue (Pires, 1997a). En effet, puisque l'accent est mis sur les perceptions et les expériences des personnes, elle permet d'explorer des phénomènes en profondeur difficilement perceptible par le biais de l'approche quantitative (Turcotte, 2000).

L'utilisation de l'approche qualitative se justifie par la volonté d'explorer un sujet peu documenté et de saisir l'expérience vécue selon le point de vue de ceux qui la vivent (Padgett, 2008). Le cadre théorique retenu pour cette étude justifie également ce choix d'approche. À l'instar de la sociologie de l'expérience (Dubet, 1994, 2007), l'approche qualitative accorde de l'importance à la subjectivité (Yegidis et Weinbach, 2006). Elle offre une avenue à privilégier pour explorer et rendre compte des expériences d'accompagnement au sein des OBNL des personnes âgées en situation de maltraitance.

## **4.5. La population à l'étude et l'échantillonnage**

La population à l'étude est composée de l'ensemble des personnes âgées ayant été accompagnées entre 2013 et 2015 pour une situation de maltraitance par des intervenants ou des bénévoles d'OBNL canadiens dédiés à la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Le processus de recrutement et d'échantillonnage des participants a été réalisé dans le cadre de l'étude ABAM-MF de Beaulieu, Éthier et collaboratrices (2015-2018). Ils ont été sélectionnés sur une base volontaire. Selon Beaud (2016), cette technique d'échantillonnage est fréquemment utilisée dans le domaine des sciences sociales et dans les cas où il est plus difficile d'interroger des personnes sur des thèmes considérés tabous. D'ailleurs, questionner des personnes âgées sur leur expérience d'accompagnement pour une situation de maltraitance peut représenter un sujet délicat, voire tabou.

Les participants visés par cette recherche devaient répondre aux critères suivants : être âgés de 65 ans et plus, avoir les capacités de mémoire et de langage nécessaires pour participer à une entrevue, avoir vécu une situation de maltraitance matérielle et financière et que cette situation soit terminée ou en vue de l'être au moment de l'entrevue, ainsi que d'avoir reçu un accompagnement d'un OBNL au cours des deux dernières années.

## **4.6. La méthode de collecte de données**

La collecte de données auprès des personnes âgées a été réalisée par les chercheuses de l'étude ABAM-MF (Beaulieu, Éthier et al., 2015-2018) entre novembre 2015 et juin 2016. Celles-ci ont eu recours à l'entrevue semi-structurée. Selon Savoie-Zajc (2016), cette méthode de collecte de données se définit comme suit :

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. (p.340)

L'entrevue semi-dirigée s'avère pertinente pour cette recherche de nature exploratoire puisqu'elle laisse place à une certaine liberté des réponses des participants tout en encadrant le contenu de l'entrevue (Mayer et Saint-Jacques, 2000). Savoie-Zajc (2016) indique que l'une de ses principales forces relève du fait qu'elle donne un « accès direct à l'expérience des individus » (p.353). De plus, les données fournies sont riches en description et en détail. Par conséquent, l'entrevue semi-dirigée permet une compréhension approfondie de l'expérience des personnes âgées maltraitées quant à l'accompagnement reçu des bénévoles ou des intervenants d'OBNL dédiés à la lutte contre la maltraitance.

Le guide d'entrevue, présenté à l'Annexe 1, comprend sept questions générales et neuf questions spécifiques qui abordent les attentes des personnes âgées envers l'OBNL et les bénévoles ou les intervenants, le vécu expérientiel, la relation avec les bénévoles ou les intervenants, ainsi que l'appréciation des services. Avec le consentement des participants, les entrevues ont été enregistrées. Leur durée varie entre 37 et 103 minutes, pour une moyenne de 60 minutes. Aussi, les entrevues ont eu lieu dans la langue choisie par les participants de sorte que 10 entrevues se sont déroulées en français et une en anglais. Comme le souligne Savoie-Zajc (2016), l'entrevue semi-dirigée fournit des données de formes verbale et non verbale, d'où la nécessité, à la fin de l'entrevue, de revoir les notes prises et de se pencher sur les réflexions soulevées. À cet effet, des fiches synthèses des entrevues ont été complétées par les chercheuses du projet de recherche ABAM-MF à la suite de chacune des entrevues. Des informations qui comprennent notamment la date et la durée de l'entrevue, son contexte et son déroulement, les idées principales recueillies, les relances à ajuster ou à ajouter pour les prochaines entrevues et les liens avec les entrevues précédentes ou la littérature ont été consignées au sein de ces fiches synthèses.

## **4.7. La méthode d'analyse des données**

La méthode d'analyse des données se base sur la démarche qualitative en deux temps de Deslauriers (1991) qui met l'accent sur la déconstruction des données puis, sur la reconstruction de celles-ci. Il a alors été question de recourir dans un premier temps à l'analyse thématique telle que proposée par Paillé et Mucchielli (2012) et, dans un deuxième temps, à une analyse typologique inspirée de Schnapper (2005, 2012).

### **4.7.1. La déconstruction des données : l'élaboration de l'arbre thématique**

La première étape de la démarche qualitative de Deslauriers (1991) consiste en celle de la déconstruction des données. Celle-ci met l'accent sur le découpage et la réduction des informations en unités comparables qui peuvent être rassemblées afin d'interpréter de façon sommaire les données et de s'y retrouver. Pour ce faire, nous avons eu recours à l'analyse thématique qui a mené à la construction d'un arbre thématique (Paillé et Mucchielli, 2012).

#### ***4.7.1.1. La description de l'analyse thématique***

Telle que définie par Paillé et Mucchielli (2012), l'analyse thématique est une méthode d'analyse essentiellement descriptive. Elle consiste à « procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation » (p.232). Ainsi, l'analyse thématique cherche à répondre à la question de recherche en utilisant principalement deux fonctions : le repérage et la documentation. La fonction de repérage consiste à relever les thèmes pertinents du matériau à l'étude en relation avec les objectifs de recherche. À cet égard, les auteurs définissent la notion de thème comme « un

ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur du propos » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 242). Cette fonction de repérage permet de synthétiser le corpus tout en gardant le sens des propos des participants. Après la création de thèmes, vient la fonction de documentation. Ce niveau d'analyse cherche à établir des parallèles ou des divergences entre les thèmes. À cette étape, il est alors question d'opérer des regroupements, des fusions et des subdivisions entre les thèmes qui mèneront à l'élaboration d'un arbre thématique ; soit « un panorama au sein duquel les grandes tendances du phénomène à l'étude vont se matérialiser dans un schéma » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 232).

L'analyse thématique vise à mettre en lumière la manière dont l'expérience se déploie. Elle est d'ailleurs suggérée par les auteurs pour une première expérience de recherche et lorsque le corpus à l'étude n'est pas trop lourd ; tout comme il en est le cas pour le présent mémoire qui utilise 11 entretiens. De même, l'analyse thématique assure la thématisation de manière stable et efficace (Paillé et Mucchielli, 2012). Cette méthode d'analyse est donc utile pour explorer, le plus authentiquement possible, l'expérience d'accompagnement au sein des OBNL telle que vécue par les personnes âgées en situation de maltraitance.

#### *4.7.1.2. Le processus d'analyse thématique réalisé*

Il est à préciser d'emblée que la démarche de thématisation en continu qui consiste à attribuer les thèmes et construire l'arbre thématique simultanément a été privilégiée pour analyser les données. L'arbre thématique est ainsi construit graduellement et n'est qu'achevé qu'à la fin de l'analyse du corpus à l'étude. Bien que la thématisation en continu soit plus complexe et exigeante en termes de temps que la thématisation séquentielle<sup>10</sup>, elle a pour avantage de permettre une analyse plus exhaustive et une meilleure validité des thèmes (Paillé et Mucchielli, 2012).

La première étape réalisée se caractérise par la transcription intégrale des entretiens à l'étude par l'étudiante-chercheuse. Des lectures de l'ensemble de ces transcriptions d'entretiens ont ensuite été réalisées dans le but de se les approprier et d'en dégager une vue d'ensemble. À ce stade, seulement des notes réflexives sur les documents imprimés ont été inscrites de manière à retarder l'analyse et de se centrer sur les témoignages (Paillé et Mucchielli, 2012).

---

<sup>10</sup> « La thématisation séquentielle procède d'une logique différente, plus hypothético-déductive. L'analyse est menée en deux temps. Dans un premier temps, un échantillon du corpus est tiré au hasard et analysé dans le but de constituer une fiche thématique. Celle-ci va prendre la forme d'une liste de thèmes (hiérarchisée ou non) auxquels correspondent des définitions permettant de les identifier à la lecture du texte. Lorsqu'elle est constituée à la satisfaction du chercheur, cette fiche est ensuite appliquée, dans un deuxième temps, à l'ensemble du corpus, soit de manière stricte, soit en prévoyant la possibilité que des thèmes soient ajoutés en cours d'analyse » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 237).

Ensuite, le corpus a été subdivisé en unités de signification qui réfèrent « à une phrase ou un ensemble de phrases liées à une même idée, un même sujet, ou, si l'on veut, à un même thème » (p.241). À partir de ce moment, il a été possible de dégager des thèmes en relation avec les objectifs de recherche. Ceux-ci furent d'abord repérés et inscrits dans la marge des verbatims. Des thèmes de faible inférence<sup>11</sup> ont d'abord été générés puis, des thèmes de moyenne inférence ont été produits selon la progression de l'analyse. En effet, selon Paillé et Mucchielli (2012), comme l'analyse thématique ne cherche ni à interpréter, ni à théoriser, mais se veut plutôt une méthode pour relever et synthétiser des thèmes d'un corpus, il est préférable que l'analyste cherche à générer des thèmes de faible ou de moyenne inférence.

Par la suite, ces thèmes ont été inscrits dans un document que Paillé et Mucchielli nomment « relevé de thèmes » qui consiste en un « document contenant la liste linéaire des thématisations et de leurs définitions regroupées ou des rubriques<sup>12</sup> reprenant les interrogations du guide d'entretien ou des sous-questions d'entrevue explicites ou implicites » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 270). Les thèmes ont donc été retravaillés et regroupés sous différentes rubriques basées sur nos objectifs de recherche. Ceci constitue la méthode ascendante qui permet d'assurer une meilleure validité puisque l'accent porte sur la dénomination plutôt que la classification (Paillé et Mucchielli, 2012).

Finalement, les données ont été colligées au sein d'un tableau synthèse qui a conduit à l'élaboration de notre arbre thématique. Il met en relation les thèmes et les rubriques organisées sous les trois grandes dimensions se référant aux logiques d'action du cadre théorique de la sociologie de l'expérience de Dubet (1994 ; 2007) ; soit celles de l'*intégration*, la *stratégie* et la *subjectivation*. Ainsi, les thèmes qui renvoient aux caractéristiques des personnes âgées (âge, sexe, langue parlée, origine culturelle, province de résidence), aux caractéristiques de la maltraitance subie (type de maltraitance<sup>13</sup>, relation avec l'auteur de la maltraitance, durée, conséquences), au processus de demande d'aide (facteurs facilitants et contraignants la demande d'aide) et aux besoins et attentes des personnes âgées ont été répertoriés et regroupés au sein de la dimension de l'*intégration*. En effet, ces thèmes réfèrent aux éléments associés au système d'appartenance des personnes âgées accompagnées pour une situation de maltraitance. Ils permettront de répondre à deux objectifs spécifiques de la recherche ; soit d'identifier les facteurs facilitants et contraignants la demande d'aide propre aux OBNL dédiés à la lutte contre la maltraitance et d'identifier les besoins des personnes

---

<sup>11</sup> L'inférence réfère à « l'opération logique par laquelle l'analyse passe de l'examen d'une portion de matériau à l'attribution d'un thème pour cet extrait. Elle est basée sur des indices issus de la lecture de l'extrait que l'on désire thématiser » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 250).

<sup>12</sup> La rubrique fait référence « à ce dont il est question dans l'extrait du corpus faisant l'objet de l'analyse, mais ne renseigne en aucune façon sur ce qui a été dit à ce propos » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 18).

<sup>13</sup> Bien que l'étude primaire de Beaulieu, Éthier et collaboratrices (2015-2018) s'intéresse à la maltraitance matérielle et financière, les expériences des personnes âgées révèlent d'autres types de maltraitance qui sont prises en considération dans cette recherche.

aînées maltraitées en termes de soutien et d'accompagnement. Des thèmes qui réfèrent aux types d'accompagnement reçu, aux compétences des intervenants et des bénévoles perçues, ainsi qu'aux attitudes et à l'état émotionnel des personnes aînées ont été soulevés dans la rubrique des interactions entre les personnes aînées et les personnes accompagnatrices. Issus de la dimension de la *stratégie*, ces thèmes renvoient aux actions entreprises par les personnes aînées au sein des OBNL en ce qui concerne leur situation de maltraitance. Elles permettront de répondre à notre troisième objectif qui vise à décrire la nature des interactions entre les personnes aînées et les bénévoles ou les intervenants d'OBNL lors du processus d'accompagnement. Enfin, des thèmes répertoriés qui renvoient à l'appréciation et aux répercussions de l'accompagnement furent soulevés sous une rubrique nommée « bilan de l'accompagnement reçu » et regroupés au sein de la dimension de la *subjectivation*. En tenant compte de l'identité de chacun des participants ainsi que du milieu de l'OBNL dans lequel l'accompagnement se réalise, ces thèmes sont associés au sens que revêt pour les personnes aînées, a posteriori, l'accompagnement reçu. Leur analyse permettra de répondre à notre dernier objectif de recherche qui consiste à identifier les répercussions de l'accompagnement reçu dans la vie des personnes aînées.

En somme, de l'information détaillée a été générée à cette étape pour répondre aux objectifs spécifiques de la recherche. Toutefois, il a été nécessaire de reconstruire les données pour obtenir une lecture plus exhaustive de l'expérience d'accompagnement dans les OBNL des personnes aînées maltraitées et répondre à la question de recherche.

#### 4.7.2. La reconstruction des données : la création de types idéaux

La deuxième étape de la démarche qualitative proposée par Deslauriers (1991) est d'entreprendre la reconstruction des données. En empruntant le chemin inverse de la déconstruction des données, le chercheur maximise plutôt les différences et les similitudes tout en envisageant la fusion et la subdivision de catégories. Dans le cadre de cette étude, cette étape a été réalisée selon l'analyse typologique de Schnapper (2005, 2012).

##### 4.7.2.1. La description de l'analyse typologique

La méthode typologique est issue de la conception webérienne dans laquelle l'*idealtypus* de Max Weber a été traduit en français par « type idéal ». Bien qu'il arrive que l'on reproche à l'analyse typologique d'enfermer les individus dans des catégories simplistes (Schnapper, 2005), Schnapper (2012) rétorque qu'il n'en est pas l'objectif. Au contraire, Schnapper (2012) souligne que c'est plutôt de « rendre les interactions sociales plus intelligibles » (p. 116) pour comprendre les comportements et les propos à l'étude. L'élaboration d'une typologie repose sur une interprétation de la réalité et du lien avec les phénomènes observés et leur milieu. Le type idéal n'est toutefois pas une description de la réalité, mais plutôt un instrument qui permet de la



comprendre (Schnapper, 2005, 2012). D'ailleurs, l'analyse typologique constitue un instrument méthodologique tout désigné pour s'arrimer avec le cadre théorique retenu de la sociologie de l'expérience (1994, 2007) puisqu'elle est utile pour analyser les expériences vécues et donner un sens à celles-ci :

Les analyses typologiques des expériences vécues ont pour sens et pour vertu de contribuer à expliciter les effets de ces phénomènes structurels, d'ordre macrosociologique, sur les attitudes et les comportements des individus et, en conséquence, les espaces de liberté, même limités, dont ils disposent pour donner un sens à leur expérience sociale. (Schnapper, 2012, p. 303)

Il importe également de préciser que la typologie des expériences vécues ne rejoint jamais purement l'un des types de réinterprétation. En effet, Schnapper (2012) souligne qu'il n'y a aucun type qui se retrouve à l'état pur dans la réalité.

Deux principales étapes dans l'élaboration de types idéaux sont décrites par Schnapper (2005) : la classification par groupes et la comparaison entre les groupes pour en dégager des conceptions schématiques. Ces étapes sont celles qui ont été réalisées dans le cadre de cette recherche et qui ont mené à la création de quatre types idéaux et d'une conceptualisation schématique.

#### *4.7.2.2. Le processus d'analyse typologique réalisé*

En premier lieu, les données classifiées selon les trois logiques d'action de l'intégration, de la stratégie et de la subjectivation de Dubet (1994, 2007) recueillies à l'étape de la déconstruction des données ont été utilisées. Des groupes ont alors pris forme suivant le fait que des personnes âgées maltraitées partagent les mêmes logiques d'action à l'intérieur de leur expérience d'accompagnement.

En deuxième lieu, il a été question de comparer les groupes entre eux en identifiant les spécificités de chaque type idéal construit. C'est en réalisant cette procédure qu'il a été possible de comprendre que deux variables influencent l'expérience d'accompagnement des personnes âgées maltraitées : d'une part la manière dont elles ont intériorisé le fait de recourir à de l'aide et, d'autre part, la façon dont elles ont vécu les interactions avec les bénévoles et les intervenants d'OBNL. Une représentation schématique de l'expérience d'accompagnement au sein des OBNL a alors pu être construite.

## **4.8. Les considérations éthiques**

Étant donné que la présente recherche se fonde exclusivement sur l'utilisation de données collectées par une équipe de chercheuses de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées pour l'étude ABAM-MF (Beaulieu, Éthier et al., 2015-2018) ayant préalablement obtenu une approbation éthique, ce mémoire a reçu une exemption d'obligation d'obtenir une approbation éthique de la part du CÉRUL le 27 octobre 2016.

## 4.9. Les limites méthodologiques de l'étude

Cette recherche comporte certaines limites d'ordre méthodologique. En premier lieu, bien que cette étude qualitative ne vise pas la généralisation des résultats obtenus, des critiques pourraient être soulevées en ce qui concerne la taille de l'échantillon (n=11) qui, selon certains chercheurs, ne permet pas d'atteindre le point de saturation empirique<sup>14</sup> (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). Il a toutefois été possible de mener à bien des analyses en profondeur pour atteindre les objectifs de l'étude et d'observer une répétition d'informations sur certains thèmes. Ainsi, l'atteinte de la saturation des données sur certains thèmes peut être considérée. En deuxième lieu, la question des informations dévoilées par les participants lors des entrevues pourrait être posée en raison du tabou que peut susciter le thème de la maltraitance envers les personnes âgées. Ainsi, nous ne pouvons exclure la possibilité que certains interviewés aient voulu garder pour eux certaines informations qui ont trait à leur expérience d'accompagnement pour une situation de maltraitance. Par ailleurs, comme les participants de cette recherche devaient avoir les capacités de mémoire et de langage nécessaires pour participer à une entrevue, la réalité des personnes âgées qui présentent des atteintes cognitives n'a pu être prise en considération. Enfin, étant donné que la collecte de données auprès des personnes âgées a été réalisée par différentes chercheuses du projet de recherche ABAM-MF (Beaulieu, Éthier et al., 2015-2018) et qu'il était question d'entrevues semi-structurées, il est possible que les co-chercheuses aient mené différemment les entrevues, ce qui pourrait avoir entraîné une diversité dans l'exploration des sous-thèmes reliés aux questions de l'entrevue.

MCours.com

---

<sup>14</sup> Pires (1997b) définit la saturation empirique comme « le phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique » (p.157).